RÉGLEMENTATION SPORTIVE
LES ÉQUIPES

1 BIKE AND RUN

- Dossard toujours devant.
- Casques toujours attachés.
- Un seul athlète sur le vélo.
- Passage des zones de contrôle et de l'arrivée, ensemble avec le vélo.

2 CONTRE LA MONTRE

- Dispositif de traction interdit.
- Tenue identique.
- Aide au sein de l'équipe autorisée.
- En équipe 3 à 5 : Toujours minimum à trois en tête
- En duo : Toujours ensemble

3 RELAIS

- Passage du relais dans une zone définie.
- Arrivée en équipe validée par l'arbitre des 200m.
- Pas d'aide entre équipiers hors de l'AT.

RELAIS TYPE A
Parcours complet puis le relais.
Règles classiques appliquées.

RELAIS TYPE B
Une ou deux disciplines
puis le relais.
Règles classiques appliquées.

4 PRATIQUE EN BINÔME

- Distance XS uniquement.
- Les deux sont inscrit.e.s à l'épreuve et sont identifié.e.s.
- Il faut rester ensemble pour le cyclisme et la course à pied.
- Pas de podium, ni de grille de prix mais le plaisir de pratiquer !

Les exposés de course audio

Donnez votre avis

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !